

Guide douches de sécurité

2^e édition

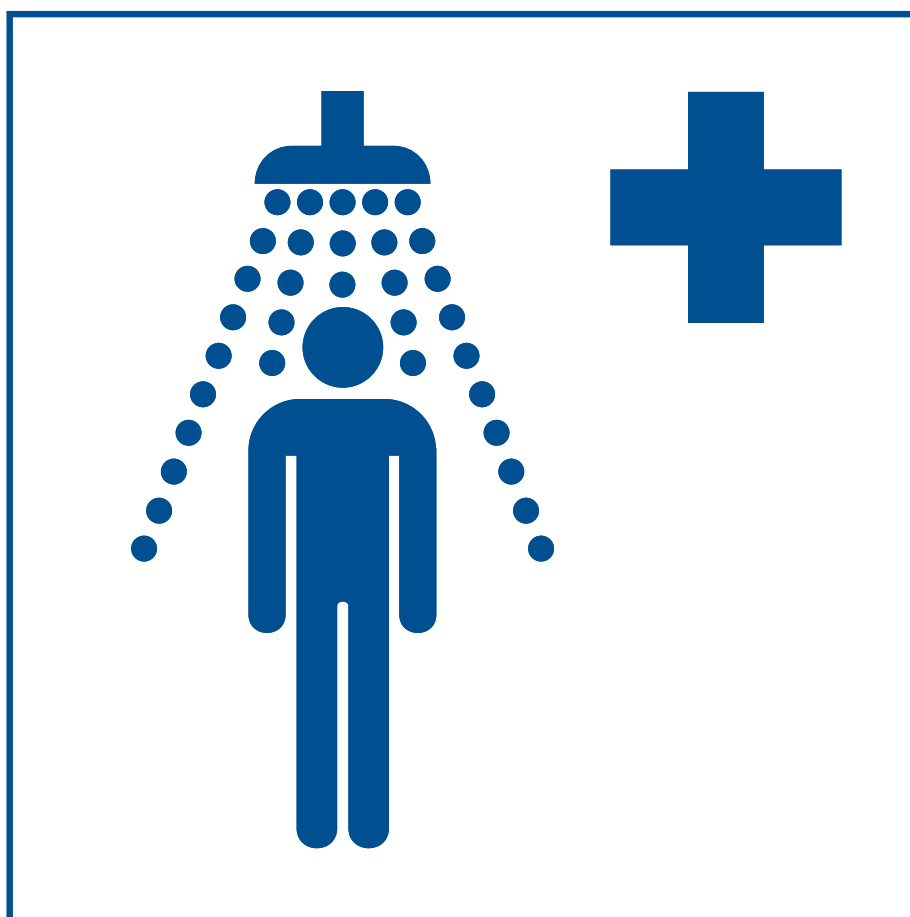


Table de matières

Objet	3
Terminologie	3
1 Introduction	3
2 Considérations relatives à la conception	4
3 Emplacement des douches et signalisation	5
4 Formation du personnel	6
5 Entretien et contrôle des douches (y compris les laveurs oculaires)	6
Références externes	7
Documents de référence Eurobitume	7

ISBN: 978-2-39068-091-8
D/2025/7512/226

© Eurobitume 2025

Published by the European Bitumen Association
Boulevard du Souverain 165
B - 1160 Brussels, Belgium
www.eurobitume.eu

En consultant et / ou en utilisant cette publication, l'utilisateur reconnaît et accepte d'être lié par les dispositions suivantes. Eurobitume a déployé des efforts considérables pour compiler cette publication sur la base de sources fiables. Cependant, à toutes fins utiles, Eurobitume ne peut garantir l'exhaustivité, l'exactitude, la fiabilité et l'efficacité de l'information contenue dans cette publication. En outre, le contenu de cette publication peut être modifié, suspendu, révisé et / ou supprimé par Eurobitume, à sa seule discrétion, à tout moment, pour une raison quelconque et sans préavis. Enfin, à l'exception des cas de fraude, ni Eurobitume ni ses membres ne sont responsables de toute perte, dommage ou préjudice, que ce soit en relation avec la consultation ou l'utilisation de la présente publication, ou avec l'incapacité de le faire.

Eurobitume, Septembre 2025, info@eurobitume.eu

Objet

Ce guide fournit des considérations minimales uniformes pour la conception, la performance, l'installation, l'utilisation et l'entretien des douches d'urgence dans les installations où les produits bitumineux sont manipulés en vrac et à des températures élevées. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de considérations et, en tant que telle, toute personne envisageant d'installer un équipement de douche d'urgence doit consulter un ingénieur compétent ou un professionnel de la sécurité.

Ce guide établit les exigences minimales pour les douches de sécurité d'urgence raccordées (alimentées par le réseau) et non raccordées (autonomes), pour le traitement d'urgence des yeux ou du corps d'une personne qui a été exposée à du bitume chaud.

La douche d'urgence n'est pas adaptée à la protection primaire contre les éclaboussures de bitume chaud. Les travailleurs doivent porter, au minimum, les équipements de protection individuelle stipulés dans le guide Eurobitume sur les équipements de protection individuelle (EPI).

Terminologie

Équipement de douche de sécurité d'urgence : douches d'urgence et laveur oculaire

Laveur oculaire : unité permettant d'éliminer les produits chimiques ou les substances susceptibles d'avoir éclaboussé les yeux d'une personne avant qu'elle ne reçoive des soins médicaux supplémentaires

Alimentation : l'eau est tirée de la conduite d'eau principale vers l'équipement de douche de sécurité d'urgence (également appelé « raccordé au réseau »)

Autonome : équipement de douche d'urgence non raccordé utilisant des réservoirs d'eau de capacité limitée, qui peuvent être retirés pour être facilement remplis

1 Introduction

Les lois sur la santé et la sécurité imposent des obligations à tous les acteurs concernés et à toutes les parties impliquées afin de mettre en place des systèmes de travail sûrs.

Ce guide des douches de sécurité d'urgence a pour but d'aider toutes les parties à se conformer à leurs responsabilités lors de la livraison de produits bitumineux et ne modifie en rien la responsabilité légale de l'une ou l'autre partie. Une évaluation spécifique des dangers et des risques doit être réalisée par la partie responsable avant toute opération, nouvelle installation et révision en cas de modification.

Les membres d'Eurobitume recommandent vivement qu'aucune activité impliquant la manipulation de bitume chaud, par exemple le chargement, le déchargement, l'échantillonnage, dans les laboratoires, n'ait lieu à moins qu'un équipement de douche de sécurité d'urgence opérationnel ne soit disponible.

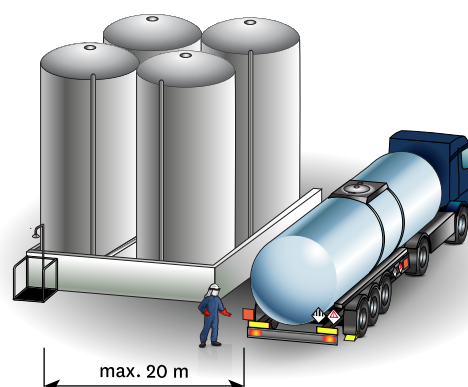
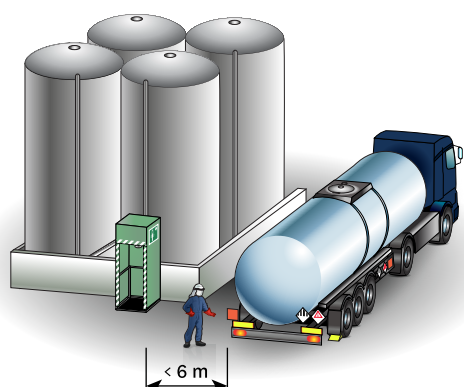
Il convient de noter que la mise en place de mesures alternatives telles que des tuyaux d'arrosage, des seaux, des extincteurs, des douches portables (si elles ne répondent pas aux exigences relatives aux douches d'urgence), etc. n'est pas acceptable.

2 Considérations relatives à la conception

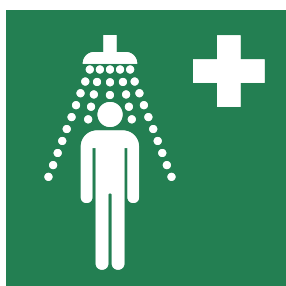
- 2.1 Les douches de sécurité d'urgence doivent être équipées de dispositifs de lavage des yeux. Dans tous les cas, une mesure permettant un traitement immédiat des yeux en cas de brûlures ou d'éclaboussures de bitume doit être disponible.
- 2.2 Il est essentiel que les douches de sécurité d'urgence et les laveurs oculaires restent opérationnels à tout moment, quelles que soient les conditions météorologiques, et qu'ils soient facilement accessibles pour une utilisation immédiate.
- 2.3 Les douches de sécurité d'urgence et les laveurs oculaires doivent être conformes aux spécifications locales applicables et aux résultats des évaluations individuelles des dangers et des risques.
- 2.4 Des mesures visant à prévenir la contamination bactérienne et les problèmes aériens, tels que la légionellose, doivent être mises en place pour se conformer à la législation locale en matière de contrôle et d'essai.
- 2.5 Le fonctionnement des douches d'urgence de sécurité doit être simple, par exemple à l'aide de repose-pieds, de barres de poussée, de poignées de tirage ou d'autres mécanismes similaires simples.
- 2.6 L'espace à l'intérieur de la douche d'urgence doit être suffisamment spacieux pour permettre à la personne blessée de se déplacer librement et de diriger le flux d'eau vers la zone affectée.
- 2.7 Une alarme doit être installée pour avertir le personnel du site lorsque la douche d'urgence est utilisée.
- 2.8 Si des vannes d'arrêt sont installées sur la conduite d'alimentation en eau, des mesures doivent être prises pour empêcher toute fermeture non autorisée, comme l'utilisation de vannes verrouillées ou de volants de vannes enlevés.
- 2.9 La douche d'urgence doit être capable de fournir un volume soutenu d'eau propre pour le refroidissement pendant une période minimale de 20 minutes.
- 2.10 Le débit et le schéma de pulvérisation doivent être suffisants pour imbiber complètement tout le corps afin d'éliminer la chaleur induite par le bitume. Un débit d'environ 80 l/min est recommandé lorsque les réglementations locales ne prévoient pas de débit spécifique.
- 2.11 Pour éviter l'hypothermie, l'eau distribuée doit être fraîche (tiède) mais pas froide.
- 2.12 Si un lave-œil est installé, le débit doit être suffisant pour laver soigneusement l'œil sans provoquer de lésions dues à la pression. Lorsque les réglementations locales ne traitent pas de ce débit spécifique, la référence est la norme EN 15154 - 2.

3 Emplacement des douches et signalisation

- 3.1 L'équipement de douche de sécurité d'urgence doit être placé à proximité de la zone où le risque d'exposition au bitume est le plus élevé. Lorsque le bitume est chargé ou livré, elle doit être située à une distance de 6 à 20 mètres de la source de bitume (par exemple, le point de chargement ou de déchargement) et doit être facilement accessible sans aucun obstacle.
- 3.2 Pour s'assurer que la douche de sécurité est protégée des projections potentielles de bitume, il est préférable de la placer à au moins 6 mètres de la source de bitume. Si cela n'est pas possible, la douche doit être protégée.



- 3.3 Le nombre de douches d'urgence doit être déterminé en fonction des recommandations ci-dessus.
- 3.4 Il est important que l'emplacement des douches d'urgence soit clairement désigné et que la signalisation soit bien éclairée pour garantir la visibilité en cas d'urgence.



- 3.5 Lors de l'évaluation des dangers et des risques, il est important de tenir compte de tout autre danger potentiel sur le trajet menant à la zone de la douche de sécurité d'urgence, comme la circulation et d'autres activités.
- 3.6 L'accès à la zone de douche et la sortie de celle-ci doivent être dégagés de tout obstacle, par exemple des marches.
- 3.7 L'itinéraire menant à la douche et la douche elle-même doivent être bien éclairés.

4 Formation du personnel

- 4.1 L'utilisation de douches de sécurité d'urgence doit être intégrée au plan d'intervention d'urgence de l'établissement.
- 4.2 Tout le personnel susceptible d'être exposé à du bitume chaud doit être formé à l'emplacement et à l'utilisation des douches de sécurité d'urgence et des laveurs oculaires, le cas échéant.
- 4.3 Tous les conducteurs doivent recevoir des instructions sur l'emplacement et l'utilisation des douches de sécurité d'urgence et des laveurs oculaires dans le cadre de leur initiation sur le site.

5 Entretien et contrôle des douches (y compris les laveurs oculaires)

- 5.1 Le fabricant doit fournir des instructions pour le fonctionnement, l'inspection et l'entretien des douches de sécurité d'urgence.
- 5.2 L'entretien des douches de sécurité d'urgence conformément aux recommandations du fabricant doit faire partie d'un programme d'entretien planifié.
- 5.3 Les douches de sécurité d'urgence doivent être utilisées au moins une fois par semaine pour s'assurer qu'elles sont alimentées en eau et que la tuyauterie est exempte d'accumulation de sédiments.
- 5.4 Pour les douches de sécurité d'urgence non raccordées (autonomes), les réservoirs d'eau doivent être vérifiés visuellement tous les mois pour s'assurer qu'il y a suffisamment d'eau. L'eau doit être remplacée ou réapprovisionnée selon les besoins, conformément aux codes locaux.
- 5.5 Pour les douches de sécurité d'urgence, mais spécifiquement pour ceux non raccordées (autonomes), l'eau doit être analysée périodiquement pour détecter la présence de légionelles.
- 5.6 Des comprimés ou d'autres moyens de purification de l'eau doivent être utilisés pour maintenir l'eau propre et éviter les risques potentiels pour la santé des blessés.

Références externes

Des conseils appropriés peuvent être trouvés dans :

EN 15154: Douches de sécurité (Parties 1 – 6).

Il peut être nécessaire de tenir compte de la législation et des directives nationales applicables en matière de santé et de sécurité, telles que celles de l'INRS, du BG RCI et d'autres organismes.

Documents de référence Eurobitume

Eurobitume Carte brûlures provoquées par le bitume

Eurobitume Guide pour équipement de protection individuelle (EPI)

Eurobitume Carte manipulation du bitume en sécurité